

Dominos LA FONTAINE asbl

Règlement d'ordre intérieur

1. Les personnes qui participent aux activités de l'asbl, s'engagent à ne pas avoir d'attitude violente, offensante ou blessante vis à vis des autres participants.
Les propos haineux, racistes ou xénophobes ne sont pas acceptés, de même que la promotion de la violence. Cependant, chacun doit pouvoir exprimer son avis dans un esprit de dialogue et de respect de l'autre, sans jugement, ni à-priori.
2. Un minimum d'hygiène corporelle est une forme de respect pour les autres, dans le cadre d'un vivre ensemble harmonieux.
3. Il n'est pas permis de fumer à l'intérieur des locaux, ni d'y apporter des boissons alcoolisées, ni des substances ou objets illicites ou dangereux. Les personnes en état d'ivresse ou sous influence de drogues ne sont pas autorisées à travailler, ni à participer aux activités. Elles ne sont pas les bienvenues si leur comportement est gênant pour les autres.
4. Les participants travaillant en cuisine veilleront à se laver les mains avant de commencer à cuisiner ou de manipuler de la nourriture, de même qu'après avoir utilisé les toilettes ou fumé et chaque fois qu'ils rentrent en cuisine.
Pendant le travail en cuisine, chacun veillera à attacher ses cheveux ou à les couvrir et à porter un des tabliers ou costumes mis à disposition. Le port de gants est souhaité lors de la manipulation de nourriture après cuisson ou servie crue.
5. La chaîne du froid ne peut être rompue. Toute nourriture à conserver au congélateur doit être emballée et la date de congélation doit être indiquée sur l'emballage. Un produit décongelé ne peut être recongelé. Les stocks doivent être gérés en fonction des dates de péremption. Les stocks ne peuvent pas contenir des produits alimentaires périmés.
6. Les tables seront lavées avant de servir les repas. Elles seront débarrassées et essuyées avant de quitter le local, de même que les tablettes et plans de travail. La vaisselle doit être lavée, rincée, séchée et rangée. La cuisinière, les fours et tout le matériel utilisé doivent être nettoyés après usage, par la personne qui les a utilisés.
7. Le tri des poubelles sera respecté : déchets organiques dans le sacs blanc ou le seau, PMC dans le sac bleu, ordures dans le vert et papiers dans la corbeille en carton.
8. Les règles de sécurité doivent être respectées en toute circonstance. Les voies de sortie ne peuvent jamais être entravées, ni l'accès aux moyens anti-feu.
Le matériel sera toujours utilisé conformément au mode d'emploi et exclusivement dans l'usage pour lequel il est prévu.
9. Chacun s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à disposition, ainsi que les effets personnels. Toute dégradation volontaire devra faire l'objet d'une indemnisation de la part du contrevenant. En cas de vol, perte ou dégradation d'objets personnels, l'asbl ne peut être tenue pour responsable.
À la fin de l'activité, chacun veillera à laisser le local en ordre.
10. L'accès aux ordinateurs est gratuit et libre (dans le cadre de la loi et de la décence due à un lieu public). Cependant l'utilisateur d'internet non inscrit doit s'identifier auprès de la personne en charge de l'accueil.